

## 2021 : COLLECTE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Madame, Monsieur,

La loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a réformé en profondeur le financement de l'apprentissage qui passe dorénavant par les OPCO (et non plus par les employeurs) ainsi que le versement de la taxe d'apprentissage par les entreprises.

Depuis 2020 :

- ✓ 87% de la taxe d'apprentissage, destinés au financement de l'apprentissage, sont collectés par les OPCO (Opérateurs de compétences), puis à terme par les URSSAF.
- ✓ 13% de la taxe d'apprentissage, nommés « solde de la TA » ou encore « part libératoire », sont collectés **directement par des organismes habilités à délivrer un Reçu Libératoire** comme c'est le cas de l'**Institut et Centre d'optométrie (ICO)**. Vous ne verserez plus en passant par un organisme collecteur extérieur comme par le passé.

### TAXE D'APPRENTISSAGE 2021



Votre contribution est une ressource indispensable à l'ICO pour former ses étudiants en optique sur un matériel de dernière génération et proposer à ses futurs diplômés un enseignement de qualité. Nous comptons sur vous quel que soit le montant versé.

**En 2020**  
votre TA a permis à l'ICO  
d'équiper 2 salles  
en ordinateurs dédiés à  
l'enseignement à distance,  
d'acheter des verres et des  
montures.

**En 2021**  
l'ICO a comme projet de  
renouveler une partie de  
son parc de meuleuses  
et de ses équipements  
d'examen de vue,  
d'aménager un poste de  
travail pour PMR.



**Avant le 31 mai 2021**, vous devez verser directement le solde de la TA (13%) à un organisme habilité à vous délivrer un Reçu Libératoire. L'Institut et Centre d'Optométrie ICO est habilité à percevoir les 13% sans intermédiaire.

Si vous avez décidé de verser le solde de la taxe d'apprentissage à l'ICO et si vous (ou votre comptable) souhaitez plus d'explications sur le versement n'hésitez pas à nous contacter :

**Pour tout renseignement :**

**INSTITUT ET CENTRE D'OPTOMÉTRIE (ICO) UAI/RNE 0911264E**

134 Route de Chartres 91440 BURES S/Yvette

Comptabilité ICO

Lycée technique – Richard ETTOUATI

site <http://ico.asso.fr/taxe-dapprentissage/>

Tél : 01 64 86 12 12 – Email : [compta@ico.asso.fr](mailto:compta@ico.asso.fr)

Tél : 01 64 86 12 12 – Email : [ettouati.r@ico.asso.fr](mailto:ettouati.r@ico.asso.fr)

Cf. coupon-réponse.

Toute l'équipe de l'ICO se joint à moi pour vous remercier de votre confiance.

Sincères salutations,  
Claude Delhomme, Directrice de l'ICO



# TAXE D'APPRENTISSAGE 2021 BORDEREAU DE VERSEMENT 13% - solde de la TA



Complétez ce bordereau de versement et joignez-le à votre contribution. Nous vous enverrons en retour votre Reçu Libératoire.

A renvoyer par courrier à l'intention de Monsieur LE BOURHIS  
Institut et Centre d'Optométrie (UAI 0911264E)  
134 Route de Chartres - 91440 BURES SUR YVETTE  
UAI/RNE : 0911264E

Vous pouvez également effectuer un virement. Afin de vous identifier libellez le virement « **TA 2021** » et indiquez votre NOM, raison sociale et adresse sur le virement.  
Faites-nous ensuite parvenir par mail [compta@ico.asso.fr](mailto:compta@ico.asso.fr) ou par courrier ce bordereau. Nous vous enverrons en retour votre Reçu Libératoire.

### ENTREPRISE ÉMETTRICE :

Numéro SIRET : .....

Raison sociale : .....

Adresse : .....

CP..... Ville .....

### CONTACT DE RÉFÉRENCE :

NOM prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : \_\_\_\_\_ adresse Mail : .....

### REGLEMENT DU SOLDE DE LA TA (PART 13%) :

Somme versée : ..... €

Choix du mode de règlement :

- Par chèque (à l'ordre de l'ICO)
- Par virement : Compte INSTITUT ET CENTRE D OPTOMETRIE  
IBAN FR76 1027 8060 0900 0251 4474 104 - BIC : CMCIFR2A

### ORIGINE DE VOTRE SOUTIEN :

- Ancien élève (Indiquer l'année de promo : .....) )
- Parent d'un étudiant (Indiquer le nom de l'étudiant.....)
- Entreprise accueil     Stagiaire     Apprenti
- Fournisseur / Prestataire
- Autre